Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Bureau de la formation continue et du développement des compétences** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/2016-767** **29/09/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature formateurs internes management

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP Administration centrale Etablissements d'enseignement Etablissements publics MEEM Préfets de région (PFRH)

Résumé : Le ministère recrute une douzaine de nouveaux formateurs internes pour renforcer le déploiement de la formation « la relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs » (en place depuis 2008).

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan managérial et du renouvellement de la labellisation de la formation « *la relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs* », le ministère veut consolider son réseau des formateurs internes management.

Le ministère souhaite recruter et former une douzaine de nouveaux formateurs ayant une expérience de management ainsi qu'une appétence pour la transmission de compétences dans un esprit collaboratif, d'écoute et de bienveillance.

1) Le contexte

La formation des managers est un élément clé pour assurer le bon fonctionnement des services. Ce souci est renforcé par les transformations auxquelles sont soumis les services (réformes, intégration des nouvelles technologies...) et le développement de l'attention portée à la prévention des risques psychosociaux et à la qualité de vie au travail.

Le plan managérial du MAAF, élaboré en application de la circulaire du Premier ministre du 10 juin 2015 relative à la gestion des cadres et au management dans la fonction publique d'État, met en avant la nécessité de parcours de formation structurés pour les encadrants. C'est dans ce cadre que s'inscrit la formation « *relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs* », socle naturel pour ces parcours de formation d'encadrant. La reconnaissance de la qualité de cette formation, depuis 2008, et la forte demande justifient le maintien et le renforcement du dispositif de formateurs internes management à même de la dispenser.

En recourant à des formateurs internes, le MAAF souhaite disposer d'une équipe pluridisciplinaire possédant une bonne culture de l'administration et ayant de l'expérience au travers de fonctions managériales.

Les formateurs sont regroupés en réseau, ce qui permet de faciliter le partage d'expériences, de faire évoluer la formation au fil de l'eau et d'assurer la cohérence et l'homogénéité des contenus.

Des séminaires et des formations spécifiques aux formateurs management assurent la professionnalisation continue du réseau.

2) Présentation de la formation « relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs »

Labellisée en 2011 par l'école du management et des ressources humaines (EMRH) de la DGAFP, la qualité et le caractère innovant de cette formation ont été confirmés par le renouvellement de ce label pour trois ans.

Cette formation s'adresse aux encadrants de toutes les fonctions publiques de 1er et de 2nd niveau. Les organisateurs veillent à ce que les participants ne soient pas issus du même service et n'aient pas de liens hiérarchiques entre eux afin de favoriser les échanges.

En moyenne, quinze formations sont organisées par an en région via les délégués régionaux à la formation continue (DRFC). Les formateurs assurent généralement une à deux formations par an en binôme, et de préférence, hors de leur région. En 2015, 150 cadres d'administrations différentes ont été formés, dont près de la moitié est employée hors MAAF. Près de 95% des stagiaires ont été satisfaits ou très satisfaits, soulignant la qualité de la formation.

L'objectif de cette formation est de permettre aux apprenants :

- de se positionner en tant que manager,
- d'identifier leur style de management et d'adopter un style de management adapté aux situations qu'ils rencontrent,
- de mieux appréhender les situations de relations hiérarchiques avec leurs collaborateurs,

- de comprendre leur environnement de travail pour faciliter le bon fonctionnement de l'organisation.

Elle comprend deux modules indissociables et une intersession qui permettent de présenter la dimension organisationnelle et relationnelle du management, à savoir :

- Module 1 : le manager dans la relation avec ses collaborateurs, sur 2 jours
- Intersession d'une durée de 6 semaines environ, pendant laquelle les cadres doivent effectuer un travail personnel qui sera exploité dans la suite de la formation,
- Module 2 : le manager pilote de son organisation, sur 2,5 jours.

Les modules font alterner mises en situations, exercices et apports théoriques.

3) Appel à candidature

Le MAAF recrute de nouveaux formateurs « management » pour étoffer le réseau et le porter à une trentaine de formateurs représentatifs de la diversité des origines, des métiers et des contextes de travail. Ils peuvent être issus d'autres ministères ou administrations.

3.1) Profil des candidats

Compte tenu du public, des objectifs et des attendus des stagiaires, une expérience significative en management est demandée, ainsi que la capacité à transmettre son savoir et ses expériences et à prendre de la distance avec leurs pratiques. Aussi, est-il nécessaire de :

- disposer d'expériences en management d'équipes ou en conduite d'équipes projet d'au moins 5 ans afin d'être capable d'analyser son expérience et de tirer les enseignements des réussites et échecs,
- avoir une forte motivation et appétence pour les activités de formateur et être capable d'intervenir en binôme en assurant une relation de coopération avec son co-animateur,
- bien connaître et suivre les évolutions de l'environnement institutionnel, notamment territorial,
- faire preuve de disponibilité,
- disposer d'aptitudes à l'écoute, la distanciation, la neutralité, la bienveillance,
- être intéressé par les sciences humaines et sociales, la gestion des ressources humaines et le management des organisations.

3.2) Engagements réciproques

Il est demandé au candidat formateur :

- un engagement pour une durée de 2 ans renouvelable,
- de suivre l'intégralité de la formation de formateur,
- de co-animer deux sessions par an (2 jours + 2,5 jours, soit 9 jours de formation par an),
- de participer au réseau de formateurs internes management (évaluation du dispositif, formations, séminaires – estimé à 2 jours par an).

L'administration s'engage à former les nouveaux formateurs « management » aux bases de la pédagogie et au déploiement de la formation, à assurer la professionnalisation du réseau, ainsi qu'à verser la rémunération accessoire selon les dispositions réglementaires en vigueur[1].

La formation de formateur se déroulera sur **5 x 2 jours de janvier à septembre 2017.**

1 Décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, au titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement modifié par le décret n°2010-999 du 27 août 2010 et arrêté du 7 septembre 2011 fixant la rémunération des personnes participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement pour le MAAPRAT (AGRS1122420A)

4) Recueil des candidatures et sélection

Le dossier de candidature comprend la fiche de candidature (ci-jointe)[2] et un *curriculum vitae*. Il doit être adressé avant le **3 novembre 2016** aux adresses suivantes : bureauformco.sg@agriculture.gouv.fr et isabelle.henry@agriculture.gouv.fr

Des modalités spécifiques de recrutement sont mises en œuvre :

- une pré-sélection des dossiers,
- un appel téléphonique des candidats pré-sélectionnés pour un entretien téléphonique (durée : 30 min) entre la réception de la candidature et le 14 novembre 2016,
- un entretien en face à face avec un comité de sélection des candidats retenus le **1er ou 2 décembre 2016** au ministère (Paris).

Chaque candidat sera informé par écrit de la suite donnée à sa candidature.

Les candidats seront informés au plus vite des dates de formations de formateurs. Le MAAF se réserve le droit, à tout moment, de suspendre l'intégration au réseau si de graves difficultés apparaissent lors de la formation de formateurs (absence, comportement inadapté, etc.) ou ultérieurement.

Une convention pour une durée de 2 ans sera signée entre le supérieur hiérarchique, le formateur et le bureau de la formation continue et du développement des compétences.

Le première session de formation sera assurée au deuxième semestre 2017 en binôme avec un formateur expérimenté.

Le Chef du Service des Ressources Humaines,

Jacques CLEMENT

2 Pour information, la version modifiable de la fiche de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante : http://formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/dispositifs-specifiques/formation-des-cadres/

Annexe 1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de l'agroalimentaire et de la forêt

Formateurs internes management
Fiche de candidature

Date de dépôt de candidature :

1) INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

NOM :.....Prénom : .....

Grade :..... Structure d'affectation :.....

Adresse administrative : .....
.....
.....

Téléphone :..... Adresse mel :.....

Nom - prénom du responsable hiérarchique :.....

2) INFORMATIONS SUR LES POSTES OCCUPÉS

2.1) Décrivez votre poste actuel (en tant que manager ou pas)

2.2) Décrivez votre expérience en management hiérarchique ou transversal (période, type de service encadré, nombre d'agents encadrés, problématiques particulières éventuelles) et les principales compétences développées.

2.3) Décrivez votre expérience éventuelle comme formateur (domaine, nombre de formation, évaluation).

2.4) Formations suivies dans les domaines du management, de la pédagogie, de la communication.

2.5) Motivation pour devenir formateur « management ».

2.6) Votre vision des enjeux du management (au MAAF et/ou dans votre administration).

Avis du directeur de la structure

La version modifiable de la fiche de candidature est téléchargeable http://formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/dispositifs-specifiques/formation-des-cadres/. La fiche remplie ne doit pas faire plus de 3 pages.